

16 novembre 2018

Communiqué de presse – Cellules d'Information Lait et Viandes

Le secteur de l'élevage wallon, bon élève dans la lutte mondiale pour la diminution des antibiotiques

18 novembre, journée européenne d'information sur l'antibiorésistance (càd la capacité d'une bactérie à résister aux effets des antibiotiques*) - L'occasion pour le secteur de l'élevage de rappeler pourquoi on utilise certains antibiotiques sur le bétail, comment et selon quels schémas ils sont utilisés. Concrètement, un agriculteur ne pourra jamais administrer un médicament antibiotique de lui-même, ni même sans nécessité vétérinaire avérée.**

L'ÉLEVAGE SUR LA BONNE VOIE DANS L'ATTEINTE DE SES OBJECTIFS

Au niveau de l'élevage en Belgique, c'est l'AMCRA (Centre of expertise on AntiMicrobial Consumption and Resistance in Animals) qui coordonne la lutte commune entre les acteurs de l'élevage pour atteindre les 3 objectifs fixés :

Objectifs (2011 - 2020)	Etat des lieux en 2017
– 50 % d'antibiotiques	– 25,9 %
– 75 % d'antibiotiques les plus critiques (càd à utiliser en dernier recours par les vétérinaires car il faut garder efficace ces AB pour les privilégier pour la santé humaine)	– 84,4 %
– 50 % d'aliments médicamenteux avec antibiotiques	– 53 %

LE CIRCUIT DE DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS EN ELEVAGE

Cette semaine de sensibilisation à l'utilisation des antibiotiques est idéale pour rappeler le schéma d'administration de médicaments vétérinaires. En effet, pour les animaux de production, tous les médicaments qui se retrouvent dans une exploitation agricole vont suivre le schéma suivant : fabricant → centrale d'achat (ex : Alcyon, Val d'Hony, Prodivet) → vétérinaire → exploitant.

Pour chaque administration ou fourniture de médicaments aux animaux de production, un document (DAF) doit toujours être rédigé par le vétérinaire. Un producteur reçoit des sanctions sévères si on constate la présence d'antibiotiques dans l'exploitation qui ne sont pas justifiés par un DAF.

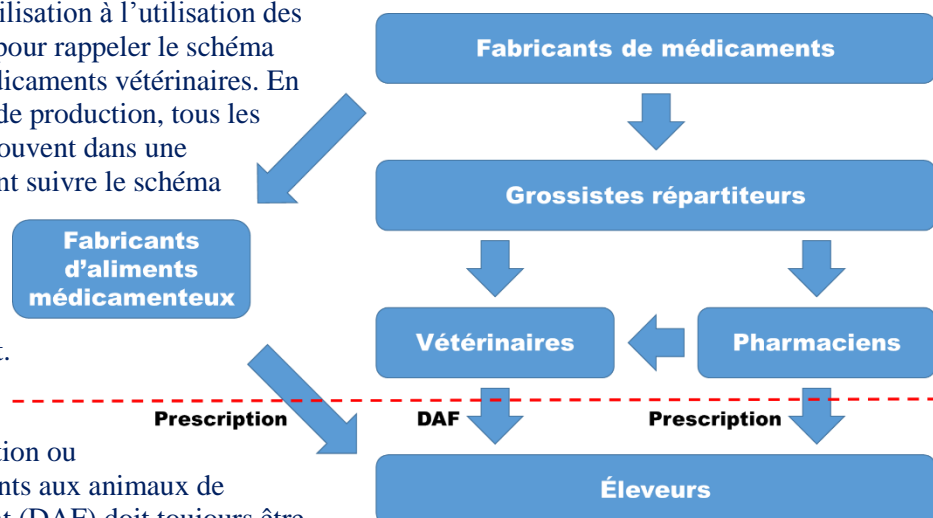


Figure 1 - Le circuit de distribution des médicaments vétérinaires - Source = P.Imazaki, Cil-Civ

Pour éviter d'avoir des résidus d'antibiotiques dans la viande, les abats, le lait ou les œufs, on attribue un temps d'attente aux médicaments administrés aux animaux de rente. Le temps d'attente est le temps à respecter entre la dernière administration de médicaments et la collecte du lait et des œufs ou l'abattage. A l'issue de ce temps d'attente, la teneur en substances actives provenant du médicament est suffisamment basse pour être considérée comme inoffensive. Le temps d'attente est entre autres calculé en fonction de la Limite Maximale de Résidus (LMR). Cette LMR diffère, pour une même substance active, selon l'espèce animale ou le tissu concerné (viande, graisse et peau, foie, rein, lait et œufs).

LES ANTIBIOTIQUES, CE N'EST PAS AUTOMATIQUE

Les éleveurs doivent commencer un traitement uniquement sur avis du vétérinaire et traiter uniquement les animaux malades. Il est interdit de traiter des animaux de leur propre initiative et il est fortement déconseillé de réaliser des traitements préventifs et du troupeau complet lorsque seule une partie des animaux est malade. Il est important de doser correctement les antibiotiques, en estimant le poids corporel avec précision et en respectant la durée de traitement. Le sous- et le surdosage, ainsi que le non-respect du temps de traitement indiqué, peut nuire à la santé animale et à la santé publique.

L'ÉLEVAGE, ACTEUR ACTIF DE L'APPROCHE « ONE HEALTH »

L'approche « One Health » (« une seule santé ») sur la gestion de l'utilisation d'antibiotiques intègre les questions sanitaires et socioéconomiques liées à l'homme, aux animaux et à l'environnement en un seul plan de lutte contre l'antibiorésistance. De nombreuses bactéries infectent aussi bien l'homme que l'animal, car ils vivent dans les mêmes écosystèmes. Pour lutter efficacement contre l'antibiorésistance, les secteurs de la santé humaine et de la santé animale doivent collaborer. Il s'agit d'une stratégie mondiale dans laquelle s'est également inscrite la Belgique.

EN SANTÉ HUMAINE, LA BELGIQUE PEUT MIEUX FAIRE

Sur base des informations de l'INAMI, on sait que le niveau de consommation belge d'antibiotiques en médecine humaine en 2017 connaît une légère baisse (6%). La Belgique resterait dans le top 5 des pays européens qui utilisent le plus de médicaments antibiotiques !

Bonne nouvelle toutefois, [tirée de l'étude réalisée par la Mutualité Socialiste début 2018](#), les jeunes médecins généralistes prescrivent jusqu'à 30% d'antibiotiques en moins que leurs confrères plus âgés, après avoir pris en compte le profil de leur patient. Par ailleurs, les campagnes des pouvoirs publics pour une meilleure utilisation des antibiotiques sont connues par 60% des personnes interrogées.

L'objectif du BAPCOC (Commission belge de coordination de la politique antibiotique) est d'atteindre 600 prescriptions pour 1000 patients en 2020. Le nombre de prescriptions d'antibiotiques par 1000 patients s'élève pour l'année 2015/2016 à 910.

VERS UNE UTILISATION OPTIMISÉE DES ANTIBIOTIQUES

[Une nouvelle proposition de loi devrait entrer en vigueur au Parlement européen d'ici 2022](#). Elle interdirait le traitement d'un troupeau avec des antibiotiques quand un seul animal est malade.

RAPPELS

> Qu'est-ce qu'un antibiotique ?

Un antibiotique est une substance naturelle ou synthétique qui détruit ou bloque la croissance des bactéries. Il est donc efficace uniquement pour lutter contre les maladies et les infections causées par des bactéries. Il n'est pas efficace contre les virus contrairement à ce que pense de nombreuses

personnes (1/4 des affiliés interrogés par la mutualité socialiste lors de son enquête publiée en mars 2018).

Par ailleurs, l'usage généralisé des antibiotiques, après la Deuxième Guerre mondiale, a contribué grandement à l'augmentation de l'espérance de vie.

> ***Qu'est-ce l'antibiorésistance ?

La résistance aux antibiotiques est un phénomène naturel chez les bactéries. Lorsque celles-ci sont confrontées à d'autres bactéries ou à des champignons qui produisent des substances antimicrobiennes (des antibiotiques naturels), elles ne peuvent survivre que si elles développent des mécanismes de défense.

Cependant, suite à l'usage généralisé des antibiotiques, de plus en plus de bactéries deviennent insensibles aux antibiotiques. De ce fait certaines maladies, tant chez l'homme que chez les animaux, ne peuvent plus être traitées aussi facilement et aussi efficacement qu'avant. De même, lorsque les antibiotiques n'agissent plus efficacement, les interventions chirurgicales deviennent plus risquées. Selon la Mutualité Socialiste, chaque année plus de 2 600 décès seraient attribuables à des infections par des bactéries résistantes à ces médicaments en Belgique.

EN ANNEXE : fiche d'information CIL-CIV 2017

PLUS D'INFORMATION :

- <https://www.amcra.be/fr/amcra-vision-2020/>
- https://www.expatica.com/fr/news/country-news/EU-agriculture-livestock-health_2172803.html

CONTACT PRESSE :

Marie.poncin@collegedesproducteurs.be / +32 472 987635



**CELLULES D'INFORMATION
VIANDES ET LAIT**

Toutes les réponses aux questions sur l'élevage, la production et la consommation de viande et de lait en Wallonie

Inscrivez-vous aux newsletters sur les sites internet des cellules

www.celluleinfoviandes.be

 CELLULE
D'INFORMATION
VIANDES

www.celluleinfo lait.be

 CELLULE
D'INFORMATION
LAIT